
L'Association canadienne des ex-parlementaires

par J. Barry Turner

Le 29 mai, le projet de loi C-275 établissant l'Association canadienne des ex-parlementaires fut adopté et 34 plaques en bronze (une pour chaque Parlement) portant le nom de tous les députés et sénateurs qui ont servi au Sénat et à la Chambre des communes ont été dévoilées au Centre d'accueil des visiteurs. Le présent article examine les objectifs de l'Association et raconte les points saillants de la cérémonie du 29 mai.

Inspirée de la *United States Association of Former Members of Congress*, qui a été fondée en 1971 et qui connaît un très grand succès, l'Association canadienne des ex-parlementaires (ACEP) est composée d'anciens parlementaires ayant servi à la Chambre des communes ou au Sénat.

Le président fondateur, John Reid, a écrit qu'être membre de la Chambre des communes du Canada, c'est appartenir à l'institution la moins bien comprise, la plus mal représentée et la moins bien traitée du pays.¹

Il avait tout à fait raison, et cette remarque s'applique aussi bien au Sénat nommé. M. Reid a poursuivi en suggérant la création d'une association d'anciens parlementaires. Cette idée avait été avancée en 1985 par le Comité spécial sur la réforme de la Chambre des communes, présidé à l'époque par James McGrath.

Aux termes de la Loi constituant l'Association, un ex-parlementaire est «une personne qui a été sénateur ou député de la Chambre des communes du Canada, mais qui n'est plus ni sénateur, ni député».

Comme le précise le projet de loi C-275, l'ACEP a pour mission :

- de mettre les connaissances et l'expérience de ses membres au service de la démocratie parlementaire au Canada et ailleurs;
- de servir l'intérêt public en apportant un appui non partisan au système de gouvernement parlementaire au Canada;

- de favoriser un esprit de solidarité parmi les ex-parlementaires;
- de promouvoir des relations harmonieuses entre les sénateurs et députés actuels du Parlement et les ex-parlementaires;
- de promouvoir et protéger les intérêts des ex-parlementaires.

Il est précisé dans la Loi que l'Association «ne peut poursuivre aucune visée politique partisane dans la réalisation de sa mission».

Au fil des ans, l'Association a tenu des réunions régionales à Halifax, Edmonton, Québec, Vancouver et Toronto, avec comme hôte conjoint le lieutenant-gouverneur de la province concernée. Nous avons l'intention de continuer. Nous avons par ailleurs envoyé des délégations en Chine en septembre 1992 et en octobre 1993, sur l'invitation de l'association populaire chinoise d'amitié avec les pays étrangers. Une troisième délégation doit se rendre en Chine en octobre 1996.

Nous participons également à l'assemblée annuelle de l'association américaine des ex-membres du Congrès à Washington et envisageons des projets conjoints avec nos collègues américains. Nous espérons, par exemple, établir un manuel sur la façon dont les Canadiens et les Américains sont gouvernés et créer des programmes d'échanges dans lesquels d'anciens parlementaires et membres du Congrès se rendraient en visite dans des universités et des collèges. Nous avons accueilli en septembre 1995 une délégation d'ex-membres du Congrès des États-Unis en voyage d'étude au Canada. Nous avons aussi reçu en octobre 1995 une délégation chinoise de haut niveau composée de six membres du congrès populaire national représentant diverses provinces et, en avril 1996, une délégation de mairesses chinoises.

Barry Turner a été député fédéral de 1984 à 1988. Il est actuellement président de l'Association canadienne des ex-parlementaires.

L'ACEP a par ailleurs fait beaucoup pour que les ex-parlementaires soient plus facilement reconnus par le personnel de sécurité de la colline du Parlement, en les aidant à obtenir des laissez-passer et à acheter des épinglettes de parlementaire pour eux-mêmes et leur conjoint. Les ex-parlementaires ont aussi réussi à acheter, par le biais de leur association, quelques fauteuils usagés de la Chambre des communes, en souvenir de l'époque où ils étaient au service de leur pays. L'Association bénéficie aussi depuis peu d'un régime qui permet à ses membres d'acheter de l'assurance-vie et de l'assurance-soins médicaux ou soins dentaires.

L'Association compte maintenant trois cents membres cotisants. Elle a déjà mené à bien plusieurs projets et elle entend devenir une association efficace et respectée réunissant certains des meilleurs parlementaires que le Canada ait connus.

En 1991, l'ACEP a créé un organisme de bienfaisance sans but lucratif, la Fondation pour l'éducation, dont un des objets est de réunir des fonds et de les utiliser pour promouvoir la connaissance théorique et pratique des principes et du fonctionnement des idéaux et de la procédure démocratiques et parlementaires.

La Fondation administre un bureau de conférenciers grâce auquel d'anciens parlementaires chevronnés se rendent dans des universités, des écoles et des collectivités pour participer à des colloques, des tables rondes et des assemblées publiques portant sur des questions qui touchent les idéaux, les mécanismes et les processus démocratiques du Canada. La Fondation souhaiterait aussi participer au développement des nouvelles démocraties et à l'évolution des droits de la personne dans le monde.

L'événement le plus exaltant auquel l'ACEP ait participé a été le dévoilement historique, le 29 mai 1996, d'une série de plaques en bronze portant le nom de tous les Canadiens qui ont servi au Sénat (774 personnes) et à la Chambre des communes (3 687 personnes) au cours d'une des trente-quatre législatures qu'a connues le Canada depuis 1867, année de la Confédération. Le président de la Chambre des communes, Gilbert Parent, était l'hôte de cette cérémonie, conjointement avec le président du Sénat, Gildas Molgat. Il importe aussi de souligner l'énorme contribution du personnel de recherche de la Bibliothèque du Parlement et de celui du Bureau du conservateur de la Chambre des communes.fs20

Nous étions plus de trois cents ex-parlementaires à la Chambre des communes, en compagnie des députés et des sénateurs actuels, à assister au dévoilement, par les présidents des deux chambres, le gouverneur général et le premier



Barry Turner, Président de l'Association canadienne des ex-parlementaires (Andy Shott)

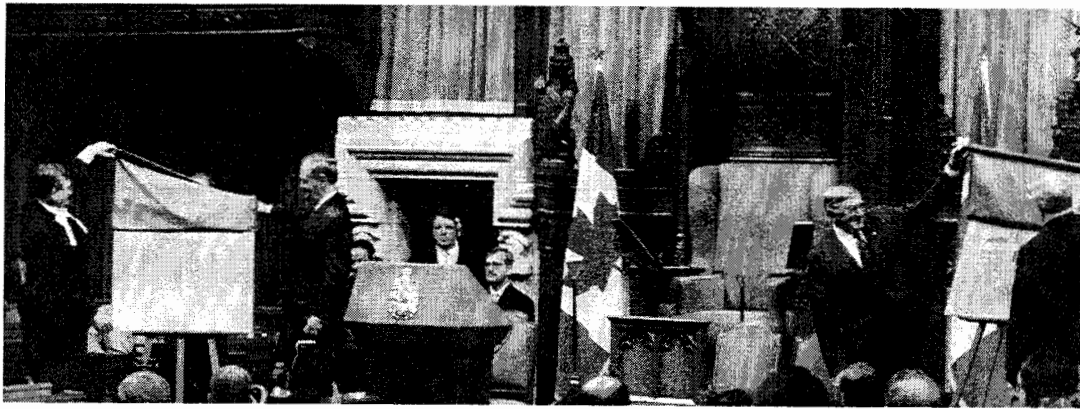
ministre, de la plaque portant les noms des Canadiens élus à la première législature en 1867 et d'une plaque analogue pour les premiers sénateurs.

Nous avons tous trouvé extrêmement émouvant le moment où le Président a annoncé les numéros des législatures dont un ou plusieurs des ex-parlementaires présents avaient fait partie. C'est avec une grande fierté que l'honorable Davie Fulton, élu pour la première fois en 1945, a pris la tête du cortège des ex-députés.

La cérémonie a été suivie d'une réception, organisée par les présidents des deux chambres, et offerte gracieusement par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, à qui l'on doit aussi les trente-quatre plaques de la Chambre des communes et les trente-quatre plaques du Sénat. Nous lui sommes très reconnaissants de sa générosité.

Dans ses remarques aux anciens parlementaires, le gouverneur général du Canada, Roméo LeBlanc, a tenu les propos suivants :

Les Canadiens témoignent rarement du respect aux politiciens de leur vivant. À l'extérieur du milieu, rares sont ceux qui ont conscience du travail acharné et de l'isolement de la campagne, de l'ivresse de la victoire, à laquelle succède une nouvelle série de frustrations — les demandes de toutes parts et les longs efforts pour faire avancer la circonscription et le pays. Il reste que la vie politique doit avoir ses attraits, sinon nous manquerions de candidats. Et les générations qui se sont succédé ici doivent avoir eu parfois de bonnes inspirations, sinon les Nations Unies ne désigneraient pas le Canada comme le meilleur pays entre tous. Nous sommes arrivés tant bien que



Le président de la Chambre des communes, Gilbert Parent et le Premier Ministre, Jean Chrétien dévoilent une plaque en bronze portant le nom de tous les membres de la Chambre des communes qui ont servi au premier parlement. Le gouverneur-général Roméo LeBlanc et le Président du Sénat, Gildas Molgat dévoilent une plaque portant le nom de tous les sénateurs qui ont servi au premier parlement. (Andy Shott)

mal à faire du Canada un grand pays. Ce n'est pas mal comme résultat pour ce vieil édifice et les personnes qui y ont servi.

Certains diront que la cérémonie d'aujourd'hui est l'occasion pour la classe politique de chanter ses propres louanges. J'y vois autre chose. C'est vrai que nous honorons des individus, mais nous rendons également hommage à une institution, le service au Parlement. Et c'est quelque chose qui mérite d'être reconnu.

Le premier ministre Jean Chrétien

Il a ajouté que, en tant qu'ancien parlementaire, il a été fier de voir son nom gravé avec ceux des autres élus de 1972, avec les noms du passé et ceux de l'avenir –, car les plus grands moments de notre histoire sont encore à venir.

Le premier ministre Jean Chrétien avait un message pour les jeunes qui regardaient peut-être cette cérémonie.

Il est très facile d'être désabusé de la vie politique. La désillusion est un fait de notre époque. Peu de Canadiens peuvent se vanter d'avoir connu autant de personnalités politiques que moi. J'ai servi avec des milliers d'entre eux. Ce sont des hommes et des femmes de toutes les régions du pays et de tous les partis politiques. L'immense majorité sont intègres et dévoués et sont venus ici pour construire un Canada encore meilleur. Je suis fier de dire qu'ils étaient mes amis. Et je tiens à souligner qu'ils venaient de tous les horizons politiques. Aucun parti n'a le monopole de la vertu. J'ai toujours cru que la politique était une profession honorable et c'est toujours ma conviction.

Le président du Sénat, Gildas Molgat, a dit, avec une grande fierté :

Ces plaques, portant les noms de nos prédécesseurs, devraient rappeler à tous que notre pays a été bâti par des gens ordinaires qui possédaient un dévouement extraordinaire et un ardent désir de servir. Si nous, et les générations qui nous succéderont, accomplissons autant que ces gens, ce sera parce que nous sommes restés fidèles à leur rêve et que nous avons suivi la destinée de ce beau pays.

Le président de la Chambre des communes, Gilbert Parent, a conclu de façon très juste en disant que les parlementaires sont véritablement les gladiateurs politiques du Canada.

L'ancien parlementaire Douglas Fisher, journaliste canadien de renom respecté de tous, a écrit un article au sujet de la cérémonie et a conclu en ces termes :

Celui qui a le mieux exprimé la fierté dans laquelle a baigné la cérémonie est sans doute le juge John Matheson, blessé au front durant la Seconde Guerre mondiale et qui, une fois député, a contribué à donner à notre pays son nouveau drapeau. Il m'a dit en effet : «Ce sont-là des groupes auxquels vous devriez être fier d'appartenir. Et je l'étais. Je le suis encore.»

En novembre, le Canada commémore comme il se doit le sacrifice des anciens combattants morts pour la liberté. Le 29 mai, nous avons honoré nos anciens parlementaires qui ont eux aussi payé un lourd tribut, sur le plan personnel et parfois dans leur vie publique, pour préserver notre démocratie parlementaire.

Sans les assises solides établies par John Reid et consolidées par ses successeurs, Bill Clarke, feu Jack Ellis et Roland Comtois, notre association ne serait pas aujourd'hui au point où elle en est, avec d'excellentes perspectives d'avenir devant elle.

Notes

1. Reid, John. «Une association d'anciens parlementaires au Canada?», *Revue parlementaire canadienne*, vol. 8, n° 2, p. 18-19.